



GUIDE PRATIQUE

Présentation et mise en contact :

Lundi 12 janvier 2026 de 14H à 16H à l'Hôtel du Département

Inscriptions : [AAP Art et culture en partage 2026 : présentation et mise en contact – Remplir le formulaire](#)

**Afin de valider votre dossier de candidature,
nous vous remercions de nous faire parvenir les pièces ci-dessous :**

- Le dossier CERFA (N°12156*06) signé
- La fiche de synthèse à compléter : [Appel à projets "Art et culture en partage" 2026 – Remplir le formulaire](#)
- Le budget prévisionnel faisant apparaître l'aide départementale plafonnée à 80%
- Un calendrier prévisionnel
- Les références des artistes et intervenants
- La présentation de l'ESSMS ou des ESSMS partenaire(s) du projet ainsi que le contact de la personne référente au sein de l'ESSMS
- Une lettre conjointe attestant du partenariat entre l'équipe artistique et/ou l'établissement culturel et le ou les ESSMS

Pièces facultatives :

- Document complémentaire de présentation du projet
- Rapport d'activité N-1
- Documentation photographique, liens Internet, programmes, supports de communication
- Revue de presse

Pour les associations :

- Statuts à jour
- Liste des membres du bureau
- Procès-verbal de la dernière assemblée générale
- Bilan et compte de résultat des derniers exercices clôturés et approuvés de l'association
- Budget prévisionnel de l'association (si différent du budget du projet)
- RIB en PDF

Pour les communes et intercommunalités :

- Délibération du Conseil municipal ou communautaire décidant de l'opération

Le dossier de candidature est à adresser par mail avant le 11 mars 2026 inclus aux deux contacts ci-dessous :

Nadège BOURNY – Responsable administrative et financière
nadege.bourny@valdoise.fr

Direction de la Culture :
directiondelaculture@valdoise.fr